



Fédération Française d'Addictologie

www.addictologie.org – @FFAddictologie

Président

Pr Amine BENYAMINA

Tél. : 01 45 59 69 78

amine.benyamina@aphp.fr

Présidents d'honneur

Pr Jean-Dominique FAVRE

Pr Michel REYNAUD †

Vice-Présidents

Dr Anne BORGNE

anne.borgne@respadd.org

Dr Etienne KAMMERER

et.kammerer@wanadoo.fr

Pr Mickaël NAASSILA

mickael.naassila@sa.u-picardie.fr

Pr François PAILLE

f.paille@chru-nancy.fr

Secrétaire Général

Dr Bernard BASSET

Bernard.BASSET@addictions-france.org

Secrétaire Générale Adjointe

Dr Alice DESCHENAU

alice.deschenau@gh-paulguiraud.fr

Trésorière

Mme Catherine MARTIN

catherine.martin@elan-retrouve.org

Trésorier Adjoint

Dr Jean-Pierre DAULOUEDE

jeanpierredaulouede@gmail.com

Membres de la FFA

ACT	Addictolib
Alcool Assistance	AFPA
Addictions France	ASPSA
ASUD	CNRMS
COPAAH	CUNEA
ELSA France	FNESAA
GERTOIX	IREMA
RESPADD	SAF
SAFE	SFA
SFT	SOS Addictions

Siège social

c/o Association Addictions France
20, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris

Association Loi 1901

Siret 439 242 058 00014
APE 913E

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 PARIS

Paris, le 11 février 2021

Monsieur le Président de la République,

Vous avez annoncé le 4 février dernier vos ambitions pour le nouveau plan cancer et les grands thèmes qu'il devra traiter. Nous tenons à vous exprimer notre soutien pour la poursuite et l'approfondissement des actions de lutte contre le tabagisme et notre plein accord sur l'objectif d'une première génération sans tabac à l'horizon 2030.

Nous vous remercions également d'avoir souligné que la lutte contre le cancer passait par la prévention en matière de consommation d'alcool qui est à l'origine de 20 % des cancers évitables. Vous avez annoncé une meilleure visibilité des informations à destination des consommateurs d'alcool. C'est pourquoi nous vous faisons part de nos propositions, qui s'inscrivent également dans le cadre du "Plan européen pour vaincre le cancer", publié le 3 février par la Commission européenne.

Ainsi, très concrètement, nous proposons les mesures d'information suivantes :

- L'indication de l'apport calorique et de la teneur en sucre sur les contenants de boissons alcooliques et l'apposition d'un Nutri-Score spécifique, car le surpoids et l'obésité sont des facteurs défavorables. Ces informations figurent déjà pour une partie des bières ;
- L'indication du nombre d'unités d'alcool (verres standard) par contenant afin que chacun puisse évaluer sa consommation au regard des repères préconisés par Santé publique France et l'Institut National du Cancer ;
- La suppression de la mention "A consommer avec modération" que l'ensemble des experts considèrent comme trompeuse, floue (contrairement aux repères chiffrés de consommation) et qui ne correspond à aucune obligation légale ;
- Enfin, dans le cadre de l'information préventive, même si cela ne concerne pas directement le cancer, une amélioration de la visibilité du pictogramme à destination des femmes enceintes participerait à une plus grande transparence sur le risque de la consommation d'alcool, d'autant que cette mesure a été annoncée par votre Gouvernement il y a trois ans.

Correspondance : FFA, c/o Pr BENYAMINA, Psychiatrie et Addictologie, CERTA,
Pavillon Galilée, Hôpital Paul Brousse, 12, avenue Paul Vaillant-Couturier, 94804 VILLEJUIF CX

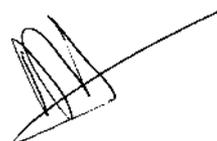
Nous souhaiterions également insister sur la prévention de la consommation d'alcool chez les jeunes en attirant votre attention sur deux mesures proposées par la Commission européenne :

- Un encadrement de la publicité sur les services de médias audiovisuels, en particulier sur les réseaux sociaux qui sont les médias de prédilection des plus jeunes. La Commission européenne a clairement exprimé sa volonté de "réduire l'exposition des jeunes à la commercialisation de l'alcool", y compris sur les plateformes de partage de vidéos en ligne ;
- Une action sur les prix auxquels les jeunes sont sensibles. Cela passe par un encadrement des promotions sur les boissons alcooliques, et un prix minimum dont la mise en place en Ecosse a démontré l'efficacité.

En tant qu'acteurs de santé publique, nous sommes très conscients de nos responsabilités en matière de prévention des cancers, et en particulier ceux qui résultent de la consommation de produits addictifs qui sont des facteurs de risque, dont vous avez souligné l'importance.

C'est pourquoi, nous nous tenons à votre disposition et à celle du Gouvernement pour étudier la mise en œuvre des mesures afin de traduire concrètement les objectifs que vous avez annoncés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à notre profond respect.



Professeur Amine Benyamina
Président de la Fédération Française d'Addictologie
Président d'Addict'Aide
Vice-président du Respadd

Signataires de cette lettre ouverte au Président de la République :

Dr Bernard Basset, *Président d'Association Addictions France, Vice-président d'Addict'Aide*

Mme Françoise Gaudel, *Présidente de France Patients Experts Addictions (FPEA)*

Pr Serge Hercberg, *épidémiologiste, spécialiste de la nutrition, Université Sorbonne Paris-Nord*

Pr Axel Kahn, *Président de La Ligue contre le Cancer*

M. Felix Le Moan, *Président de la Camerup*

Mme Betty Morisset, *Présidente du Cop'MA (Collectif de proches de malades alcooliques)*

Dr Thomas Mognetti, *Président d'Avenir Santé Jeunes*

Pr Mickael Naassila, *Président de la Société Française d'Alcoologie (SFA), Vice-président de la Fédération Française d'Addictologie (FFA)*

M. Jean-Claude Tomczak, *Président de la Fédération Nationale des Amis de la Santé (FNAS)*

